

DOSSIER DE PRESSE  
26.04.2021

LUTTE CONTRE  
**LES DÉPÔTS  
SAUVAGÉS**

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comme dans de nombreux territoires français, Limoges Métropole est confronté au fléau des « dépôts sauvages ». Une pratique minoritaire au sein de la population, mais qui ternit l'image du territoire et coûte cher à la collectivité.

Pour garder nos rues propres, les équipes de la propreté urbaine de Limoges Métropole qui œuvrent quotidiennement sur la commune de Limoges doivent **intervenir tous les jours dans le centre-ville et trois fois par semaine sur les autres secteurs limougeauds.**

Pour tenter de lutter contre ces incivilités, mais aussi pour interpeller ses habitants sur l'augmentation de cette pratique illi-

cite, Limoges Métropole lance une campagne de communication, tout au long du mois de mai 2021 auprès de l'ensemble de sa population.

L'objectif : sensibiliser à un problème récurrent et évolutif sur le territoire et rappeler la consigne qui consiste à apporter en déchèterie (11 déchèteries sur Limoges Métropole, avec une carte d'accès gratuite) tout objet dont on ne se sert plus.



*« Améliorer le cadre de vie des habitants est pour nous essentiel. En dépit des efforts quotidiens de nos agents afin de garantir la propreté urbaine, les incivilités se multiplient.*

*Des comportements interdits, signe de non-respect des femmes et des hommes qui chaque jour œuvrent au maintien de notre qualité de vie et qui génèrent des dépenses supplémentaires pour Limoges Métropole. »*

**Guillaume Guérin,**  
Président de la Communauté urbaine Limoges Métropole



*Les dépôts sauvages sur le territoire constituent un problème récurrent, malgré le passage régulier des équipes d'intervention de la voirie. Afin de répondre à ces nombreuses incivilités, mais aussi dans un souci de préservation de l'environnement, une campagne de communication était nécessaire. Cette dernière permettra à la fois d'éduquer et de sensibiliser un maximum de personnes à cette cause, mais également de favoriser l'économie circulaire en donnant une deuxième vie à nos objets.*



**Sarah Gentil,**  
Vice-présidente en charge de la Politique des déchets

# LES DÉPÔTS SAUVAGES

## À LIMOGES

### MODE OPÉRATOIRE DES AUTEURS, PROFIL DES VICTIMES, ENQUÊTE, CONDAMNATIONS

#### QUI SONT-ILS ? OÙ SONT-ILS DÉPOSÉS ?

Les dépôts les plus fréquents à Limoges sont des DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique), du mobilier (armoires, lits, évier, machines à laver, canapés...), des cartons, des matériaux en tout genre, des ordures ménagères... Ils sont retrouvés sur les trottoirs, en plein milieu des rues, en bas des immeubles, aux abords des déchèteries, près des parcs et jardins... dans tous les quartiers de Limoges et alentours, également dans le centre-ville de Limoges.

#### COMBIEN SONT-ILS ?

S'il est difficile de donner un chiffre précis des quantités collectées – les dépôts sauvages étant ensuite mélangés aux autres déchets – il a été constaté et quantifié de manière précise, il est constaté en moyenne près de 10 tonnes d'encombrants collectées par semaine, soit environ 500 tonnes par an à Limoges.

#### QUAND SONT-ILS RAMASSÉS ? PAR QUI ?

Les auteurs de dépôts sauvages agissent essentiellement la nuit. Quand les habitants

sortent de chez eux le matin pour aller travailler, les agents de Limoges Métropole qui œuvrent très tôt avant le lever du jour ont généralement déjà nettoyé les lieux.

Le phénomène est donc peu visible pour la plupart des habitants, mais les conséquences sont bien réelles et quantifiables. Les interventions nécessaires à ces incivilités représentent un temps de travail conséquent : plus de 15 000 heures de travail chaque année (déjà 6 000 heures depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021), un travail supplémentaire quotidien réalisé au détriment d'autres activités d'entretien des rues. Pour la collectivité, le coût est aussi important avec près d'un demi-million d'euros dépensés chaque année pour ces opérations de ramassage de dépôts illicites.

#### QUE RISQUENT LES AUTEURS DE CES INCIVILITÉS ?

Les auteurs sont passibles d'amendes pouvant aller de 135 € à 1 500 €. Afin de lutter contre ces gestes irrespectueux pour notre population et notre environnement, des enquêtes sont menées au cours de l'année avec l'aide de la Police municipale, pour retrouver les auteurs.

# CHIFFRES CLÉS



Près de

## 10 tonnes

d'encombrants collectées par semaine,  
soit environ 500 tonnes par an



## 15 000 heures

de ramassage cumulées chaque année



## 13 % du temps

de travail total des agents de propreté de Limoges  
Métropole



## 500 000 €

Coût estimé à près pour la collectivité

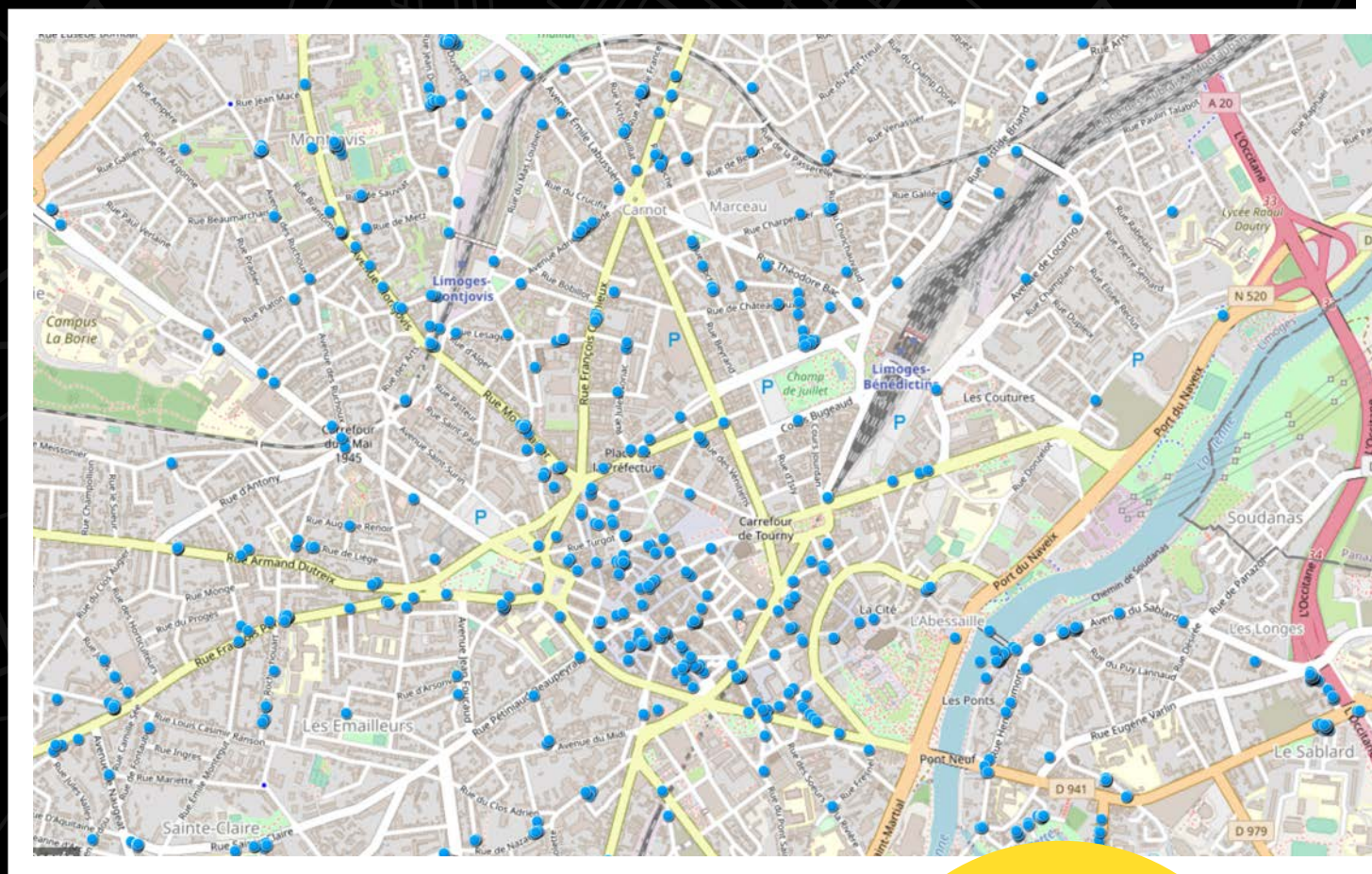


## De 135 à 1500 €

d'amende pour les contrevenants.

# CARTOGRAPHIE DES DÉPÔTS SAUVAGES

Points récurrents de dépôts identifiés en centre-ville  
de Limoges depuis 2019



# CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR LUTTER CONTRE CES INCIVILITÉS

À COMPTER DU 3 MAI 2021

Tout au long du mois de mai, Limoges Métropole déploie une campagne de communication sur l'ensemble du territoire pour sensibiliser les habitants de la Communauté urbaine à la problématique des dépôts sauvages.

## LES OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

- **Marquer les esprits**, faire prendre conscience et interpeller les habitants face au problème de dépôts sauvages grandissant sur le territoire.
- **Rappeler les bonnes consignes** consistant à apporter en déchèterie (11 déchèteries sur le territoire avec une carte d'accès gratuite) tous les objets dont on ne se sert plus.
- **Prévenir les auteurs** de ces actions des risques qu'ils encourent.

## LE TON CHOISI EST À LA FOIS :

- **Direct et impactant**, avec des photos de déchets, ceux fréquemment jetés sur la voie publique.
- **Décalé, de type humour noir**, reprenant les codes et l'univers graphique issus des polars et séries policières.
- **Pédagogique**, avec un rappel de la présence d'un réseau de déchèteries sur le territoire permettant à tous les habitants d'apporter, avec une carte d'accès gratuite, tous les objets dont ils ne se servent plus.
- **Informatif et préventif**, effectuer un dépôt sauvage est passible d'amendes.

## DES VISUELS PERCUTANTS REPRENANT LES CODES DU POLAR

Déclinée en **4 visuels « choc »** où l'on voit des objets, ceux fréquemment jetés sur la voie publique.

Les visuels de la campagne représentent **des couvertures de livre, de type « série noire »** avec une photo d'un déchet jeté dans la rue, seul, dans un environnement austère, de manière à **« victimiser » l'objet abandonné.**

Les banderoles jaunes et noires qui les entourent rappellent les codes de la « scène de crime » pour **interpeller les auteurs sur les amendes qu'ils encourent en cas de non-respect des règles**, celles-ci pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

**Mais un message qui vient justement contrer le parti pris graphique et ramène à la réalité et la gravité de la situation actuelle avec « les dépôts sauvages. ce n'est pas une fiction ».**

JUSTIN PENSABLE

# ELLE L'AVAIT LAISSÉE LÀ



**LES DÉPÔTS  
SAUVAGES**

**CE N'EST PAS UNE FICTION !**



Prendre le temps d'aller à la déchèterie,  
c'est bien mieux que de prendre une amende !

 **Limoges  
Métropole**  
Communauté urbaine



JEAN VEUPLU

# CHRONIQUE D'UN SOFA ABANDONNÉ



**LES DÉPÔTS  
SAUVAGES**

**CE N'EST PAS UNE FICTION !**



Prendre le temps d'aller à la déchèterie,  
c'est bien mieux que de prendre une amende !

 **Limoges  
Métropole**  
Communauté urbaine

ELMA ABANDONNÉ

# SOUS LE MATELAS, LE BITUME



LES DÉPÔTS  
SAUVAGES

CE N'EST PAS UNE FICTION !



Prendre le temps d'aller à la déchèterie,  
c'est bien mieux que de prendre une amende !

 **Limoges  
Métropole**  
Communauté urbaine

PAUL UTION

# D'UN GESTE FROID



**LES DÉPÔTS  
SAUVAGES**

**CE N'EST PAS UNE FICTION !**



Prendre le temps d'aller à la déchèterie,  
c'est bien mieux que de prendre une amende !





— Limoges... 23 h 27... soudain pour ce micro-ondes, tout s'arrête.

— D'un geste froid, Justin Pensable lui assène le coup fatal...

### **BRUITAGE CASSE MÉTALLIQUE**

— Les dépôts sauvages, ce n'est pas une fiction.

— Chaque semaine, sur le territoire de Limoges Métropole, plus de 9 tonnes d'encombrants sont jetées dans les rues.

— Prendre le temps d'aller à la déchèterie, c'est bien mieux que de prendre une amende.



Cette campagne de communication a été entièrement réalisée par les agents de la Direction de la Communication de Limoges Métropole.

# QUE FAIRE DE SES ENCOMBRANTS SI VOUS ÊTES HABITANT DE LIMOGES ?

OÙ JETER LES OBJETS SE TROUVANT DANS SON HABITATION S'ILS NE PEUVENT PAS ÊTRE ASSIMILÉS À DES ORDURES MÉNAGÈRES OU À DES DÉCHETS RECYCLABLES DU FAIT DE LEUR VOLUME, DIMENSION OU POIDS ?

Plusieurs options  
s'offrent aux habitants

## LES 11 DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES ET SOLUTIONS ALTERNATIVES

Se rendre dans l'une des 11 déchèteries communautaires, dont trois situées à Limoges (Le Cavou, Kennedy en ZI Sud et Lebon en ZI Nord).

Ce service de proximité nécessitant tout de même un moyen de locomotion, les personnes ne pouvant se déplacer sont invitées à :

- **OPTER** pour des solutions de reprise « 1 pour 1 » lors d'achat de meubles ou d'appareils électroniques auprès des revendeurs.
- **CONTACTER** les associations (sur le site internet de Limoges Métropole [www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr)) qui peuvent vous proposer un service de collecte à domicile dans le cadre de réemploi.
- **FAIRE APPEL** aux services de Proximain au numéro vert gratuit 0 800 00 87 87, dont les sociétés adhérentes pourront intervenir à votre domicile après la validation d'un devis.

2

## LES ESPACES RÉEMPLOI À LIMOGES MÉTROPOLE

Le réemploi représente 13 kg de déchets en moins produits par personne et par an. C'est pourquoi Limoges Métropole souhaite que ses habitants puissent donner une seconde vie à leurs objets par le biais de différentes actions.

**5 espaces réemploi ont été créés sur le territoire de la Communauté urbaine** pour donner une seconde vie à vos objets. Ainsi, vous pouvez les déposer dans les déchèteries suivantes :

- Limoges : avenue du Président Kennedy, rue Philippe Lebon et rue du Cavou
- Couzeix
- Saint-Gence

Vos objets seront ensuite donnés aux associations partenaires qui se chargent de les redonner à d'autres personnes.

*De plus, des journées réemploi sont organisées par les associations partenaires le 1<sup>er</sup> samedi de chaque trimestre, à la déchèterie d'Isle.*

3

## JE DONNE - JE VENDS

La Communauté urbaine propose également une plateforme collaborative, **Je donne - Je vends**. Les habitants peuvent y poster des annonces de vente ou de don d'objets dont ils souhaitent se débarrasser, au lieu de vous rendre en déchèterie. Cette plateforme favorise les échanges de proximité grâce à la géolocalisation. Qui sait, son meuble TV ou son pot de peinture peut intéresser son voisin ?

*Je donne - Je vends* s'adresse autant aux particuliers qu'aux entreprises sociales et solidaires du territoire comme Aléas, Emmaüs ou le Secours Populaire.

**C'EST TRÈS SIMPLE : indiquez son code postal, puis créer son compte sur la plateforme.**

*Vendeur et acheteur, c'est quoi la suite ?*

- **CÔTÉ ACHETEUR** : vous accédez aux annonces de dons ou de ventes d'objets, sachant que le montant limite est de 25 €. Ensuite, si un objet vous intéresse, vous contactez le vendeur et le tour est joué !
- **CÔTÉ VENDEUR** : vous allez d'abord déposer votre annonce depuis votre espace personnel, renseigner tous les champs nécessaires et le descriptif de l'objet, puis mettre des photos. Ensuite, un opérateur se charge de modérer votre publication. Si celle-ci est conforme, elle sera publiée dans les 24h suivantes. Enfin, vous pouvez partager votre annonce sur Facebook et entrer en contact avec les intéressés.

# LES DÉPÔTS SAUVAGES

DOSSIER DE PRESSE



CONTACT PRESSE :

**Hélène VALLEIX**

[helene.valleix@limoges-metropole.fr](mailto:helene.valleix@limoges-metropole.fr)

Tél. : 05 55 45 79 09 • 06 20 59 42 71

[www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr)